

Rapport de diagnostic archéologique

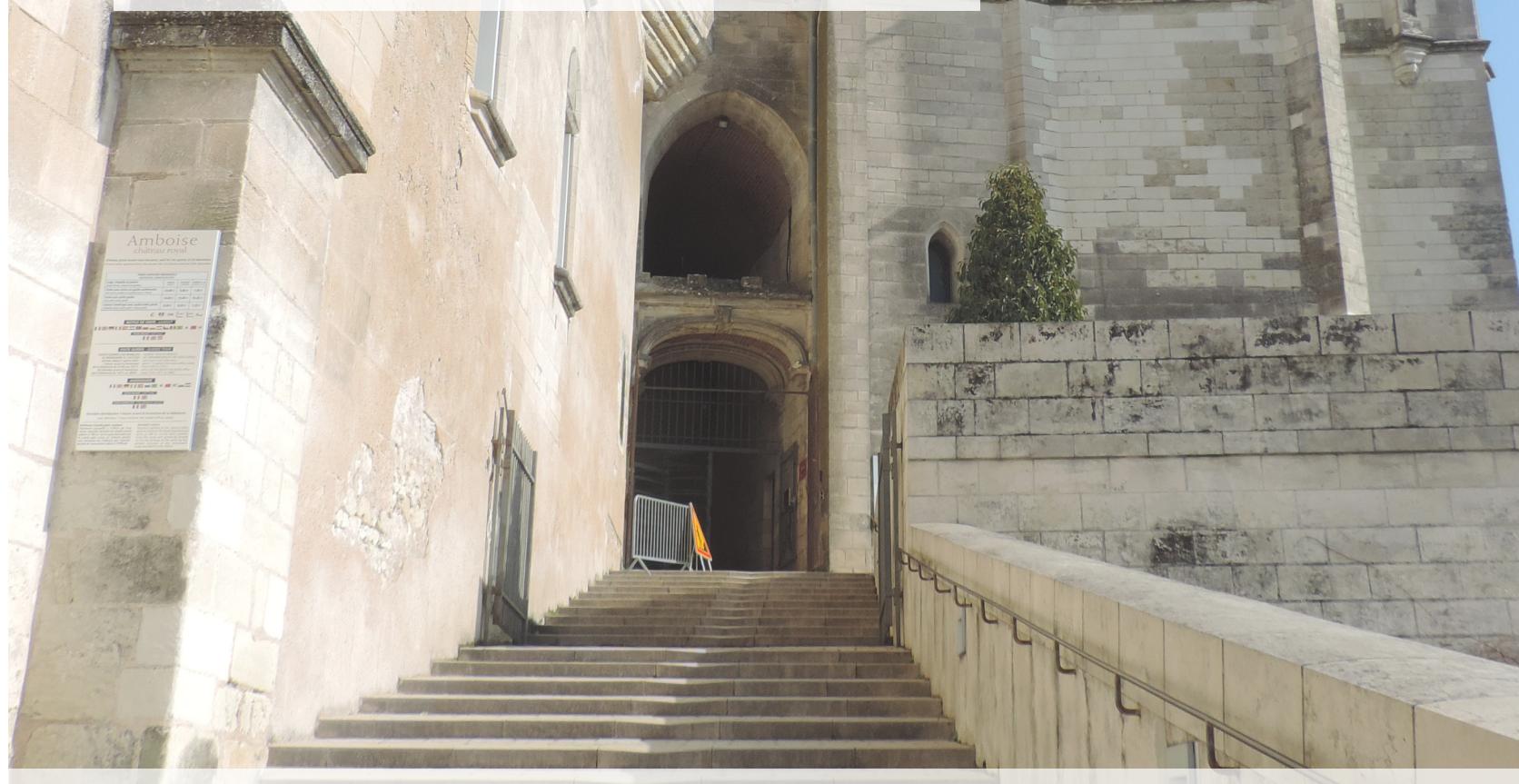
Amboise

Montée Emir Abd El-Kader

Sous la direction de

VINCENT HIRN

AVRIL 2015



Rapport de diagnostic archéologique

Amboise

Montée Emir Abd El-Kader

Sous la direction de

VINCENT HIRN

AVRIL 2015

avec

Céline Aunay (CG37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé du 16 au 17 février 2015

Référence bibliographique

Hirn 2015 : Hirn (V.) . - *Amboise. Montée Emir Abd El-Kader. Rapport de diagnostic archéologique.* Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2015.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	10
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	13
ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	17
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	18
PROJET D'INTERVENTION	19
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	21
1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	23
1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	23
1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE	23
1.3. EMPRISE EXPLORÉE	23
1.4. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	24
1.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE	25
2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	29
2.1. PROBLÉMATIQUES DE L'ACCÈS AU CHÂTEAU	29
2.2. SONDAGE 1	29
2.2. SONDAGE 2	31
3. SYNTHÈSE	33
BIBLIOGRAPHIE	33
LISTE DES ILLUSTRATIONS	35
ANNEXES	37
INVENTAIRES	39
Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques	41
Annexe 2 - Inventaire des faits	43
Annexe 3 - Inventaire des photographies	44

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Localisation

Région Centre-Val de Loire
 Département Indre-et-Loire
 Commune Amboise
 Lieu-dit/Adresse Montée Emir Abd El-Kader

Code INSEE de la commune

37003

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 37.003.144.OP

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	1 548 050	6 247 900	75 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune Amboise
 Année 2011
 Section BI
 Parcelle 176p, 177
 Lieu-dit

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnementImmeuble classé au titre des monuments historiques n° AC 037 003
 14 10001**Propriétaire du terrain**

Fondation Saint-Louis

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération
 Opération SRA (OA) n°
 Arrêté de prescription n° 15/0018 du 07/01/2015
 Surface de prescription 120 m²
 Arrêté de désignation du responsable scientifique n° 15/0119

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Fondation Saint-Louis

Nature de l'aménagement

Reprise du sol de la montée sous la partie couverte

Opérateur d'archéologie

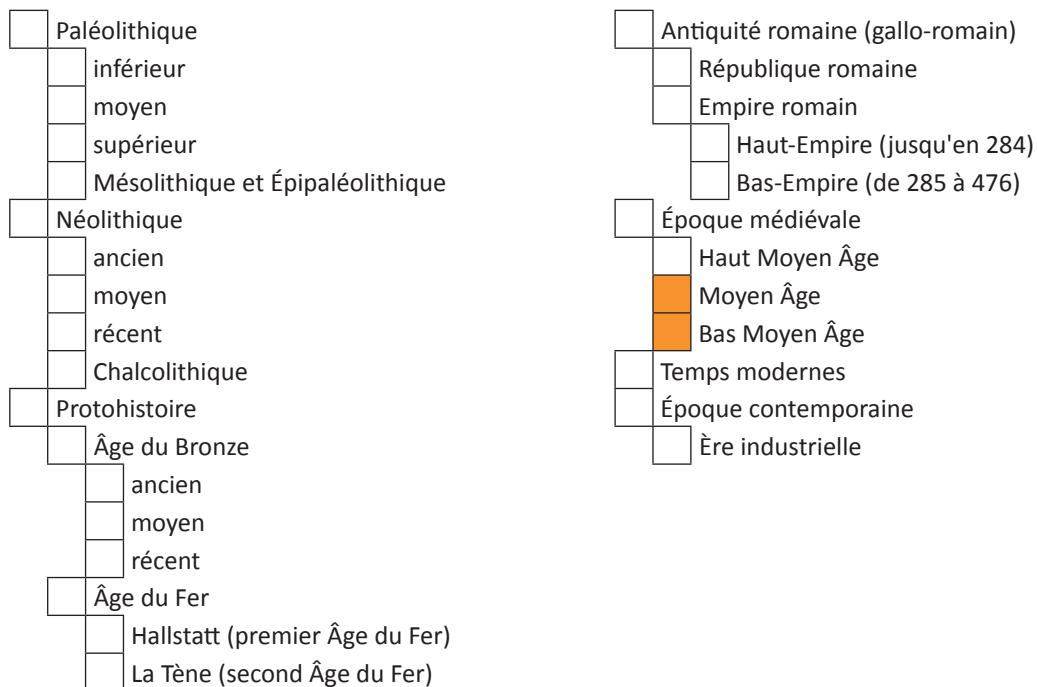
Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Vincent HIRN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 16 au 17 février 2015

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale**Chronologie****Sujets et thèmes**Lieu(x) de conservation du mobilier

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Laurent BOURGEAU	Conserveur régional
	Aurélie SCHNEIDER	Conserveur du patrimoine
CD37-SADIL	Bruno DUFAY	Conserveur du patrimoine, chef de service
	Vincent Hirn	Attaché de conservation du patrimoine, Responsable d'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Laurent BOURGEAU	Conserveur régional
	Aurélie SCHNEIDER	Conserveur du patrimoine
CD37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante administrative
	Mathieu GAULTIER	Attaché de conservation du patrimoine

Équipe de fouille

CD37-SADIL	Vincent Hirn	Responsable d'opération
	Céline Aunay	Archéologue

Équipe de post-fouille

CD37-SADIL	Vincent Hirn	Rédaction, SIG, DAO
	Céline Aunay	PAO

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	0,5 jours	41,6 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	1,5 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	3 J/H	250 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	4,68 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	5,15 %	
Durée de la phase de post-fouille	6 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	6 J/H	500 J/H/Ha
Total		791,6 J/H/Ha

La prescription de diagnostic archéologique n°15/0018 du 7 janvier 2015 a été occasionnée par la reprise des sols dans la partie couverte de la rampe d'accès du château d'Amboise. L'emprise du projet s'étendait sur environ 120 m². L'opération de diagnostic menée dans le dispositif d'accès au château a été l'occasion de faire des observations concernant la construction des différentes maçonneries toujours en élévation.

L'objectif de cette opération était de vérifier les datations de la construction de la tour de la Herse attribuée par l'analyse stylistique des ouvertures de tir aux 12^e-13^e siècles et du couloir voûté que l'analyse stylistique des différents éléments (arc à l'entrée du couloir, parement des murs) attribue à la fin du 15^e siècle. En plus de ces questions relatives aux datations de construction des maçonneries observées, ces explorations étaient l'occasion de découvrir d'éventuels aménagements antérieurs, soit le couloir existant sous le logis de Louis XI (vers 1474), soit l'accès primitif en lien avec la tour de la Herse.

Les deux sondages effectués présentent très peu de vestiges et aucune trace d'éléments antérieurs aux maçonneries existantes n'a pu être observée.

Localisation de l'opération

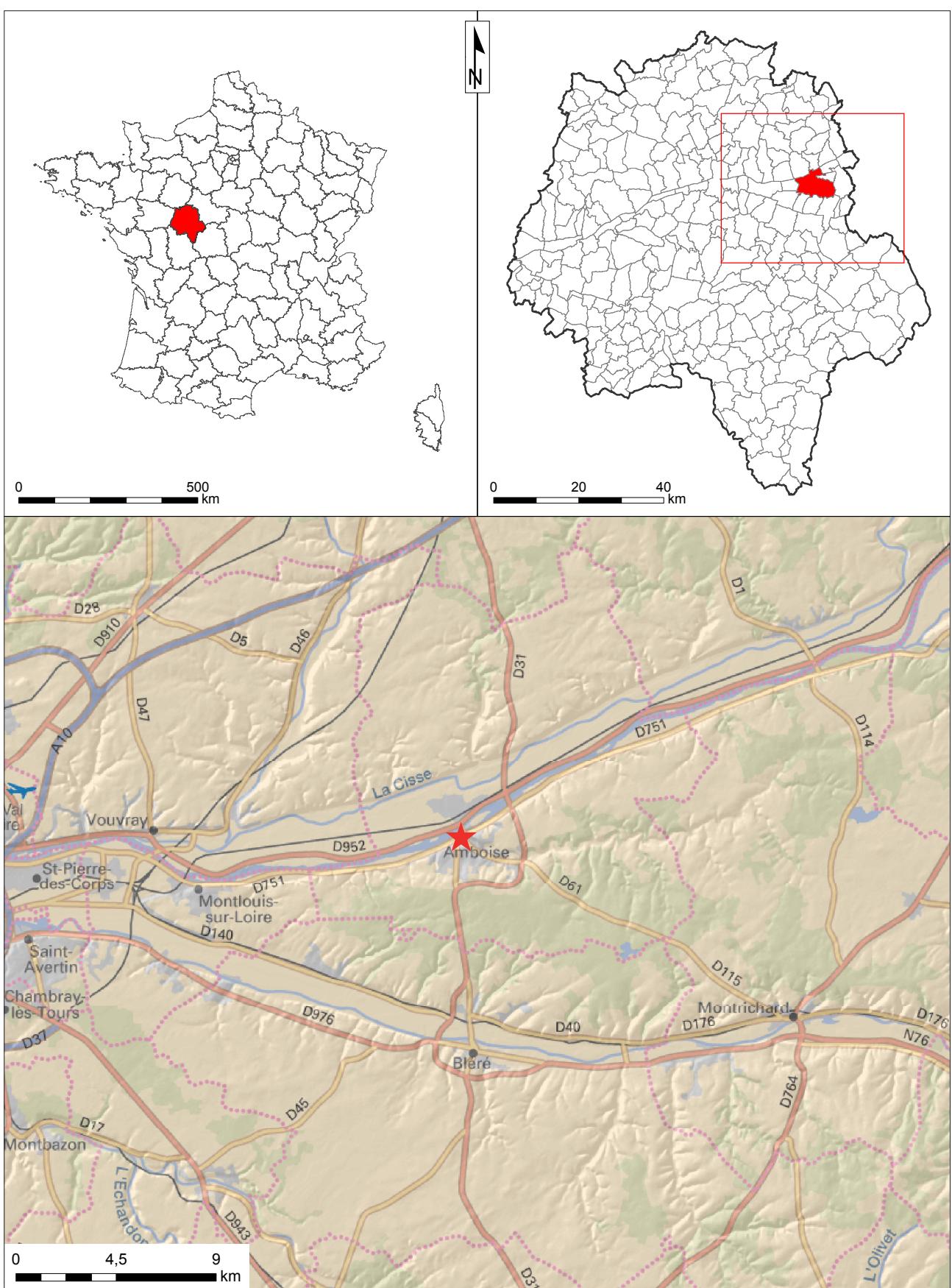


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000^e (© IGN France Raster)

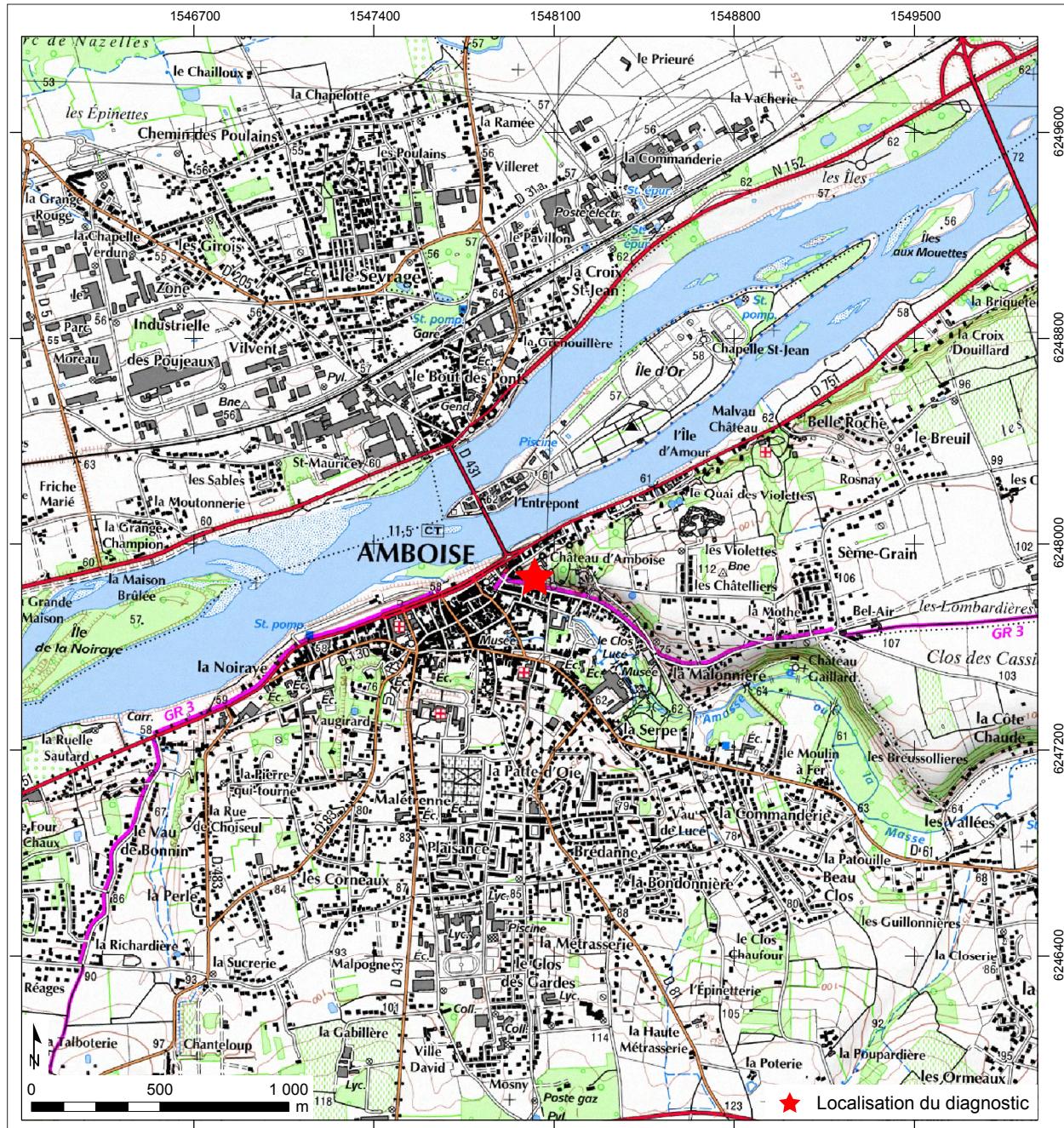


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000^e
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

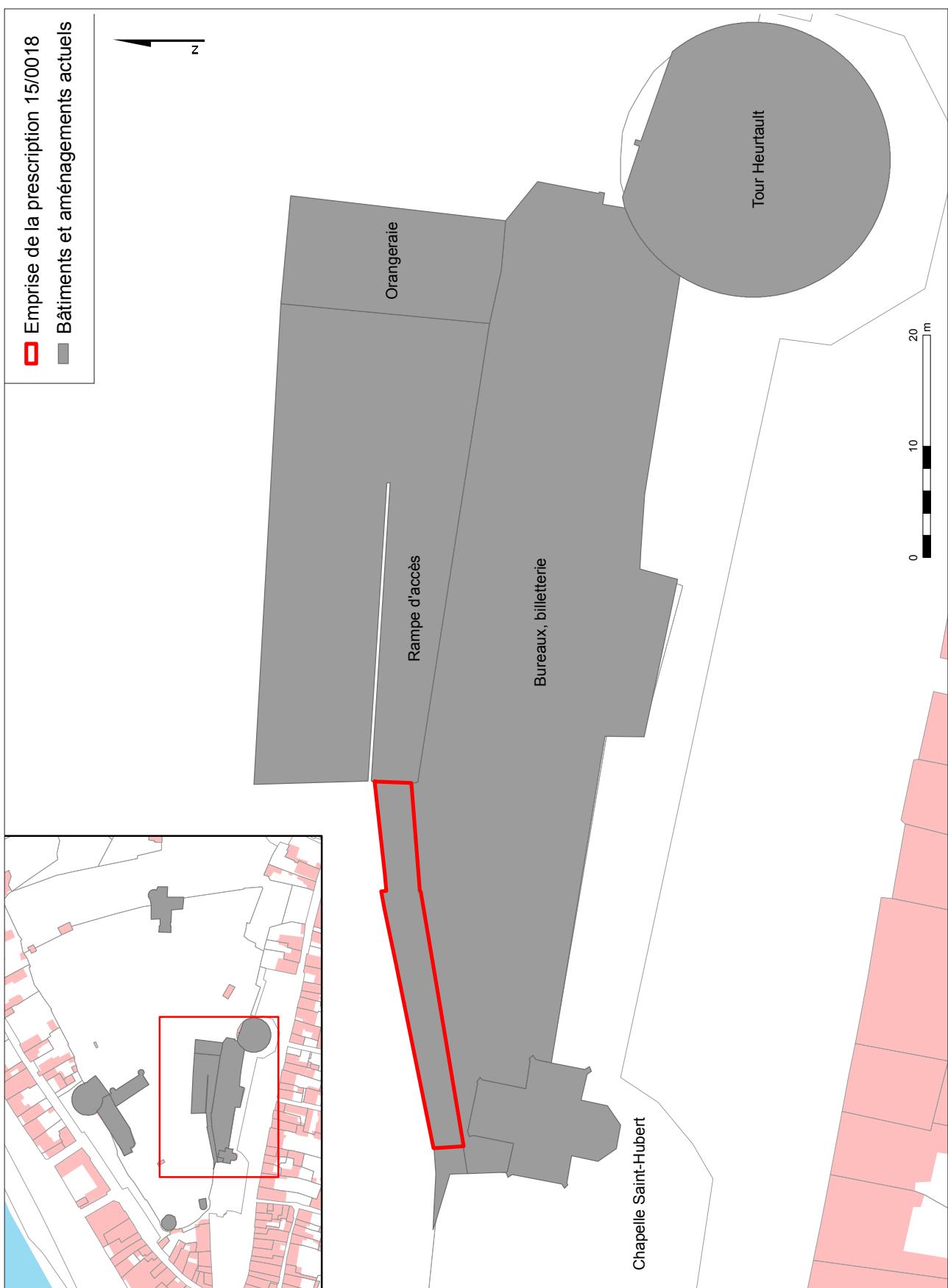


Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 15/0018 du 7 janvier 2015

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative à un projet d'aménagement de la rampe d'accès du château d'Amboise
montée de l'Emir Abd El-Kader à Amboise (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
 Officier de la Légion d'Honneur
 Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04/0198 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune d'Amboise (Indre-et-Loire) ;

Vu la liste de 1840 portant classement parmi les monuments historiques du château d'Amboise (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 2 mai 2010, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°14-242 du 20 octobre 2014 portant subdélégation de signature à M. Laurent BOURGEAU Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu le dossier de demande d'autorisation de travaux sur un immeuble classé au titre des monuments historiques n° AC 037 003 14 10001, déposé par la Fondation Saint-Louis, représentée par M. Jean-Louis Sureau, Château d'Amboise – montée Emir Abd El-Kader – BP 371, 37403 Amboise Cedex, relatif au projet d'aménagement de la rampe d'accès du château d'Amboise sur des terrains situés montée de l'Emir Abd El-Kader à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés BI 176p et BI 177, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 17 décembre 2014 ;

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
 Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
<http://www.draccentre.culture.gouv.fr/>

Considérant la localisation des travaux sur le site du château d'Amboise, à proximité des vestiges de la rampe d'accès médiévale mis au jour lors des travaux d'aménagement réalisés en 1994, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet d'aménagement de la rampe d'accès du château d'Amboise sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : AMBOISE

Localisation : montée Emir Abd El-Kader

Cadastre : BI 176p et BI 177.

Emprise : 120 m² environ.

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de 3 ou 4 sondages régulièrement répartis le long de la rampe d'accès. Leur implantation et leur profondeur seront définies en concertation avec le Service régional de l'archéologie.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Fondation Saint-Louis, au Conseil général d'Indre-et-Loire, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), au Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre-et-Loire et à la Conservation régionale des monuments historiques.

Copie certifiée conforme
à l'original

Fait à Orléans, le 7 janvier 2015

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Laurent BOURGEAU

Destinataires :
Fondation Saint-Louis
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap
CRMH
STAP d'Indre-et-Loire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Préfecture de la région Centre

Direction régionale des affaires culturelles

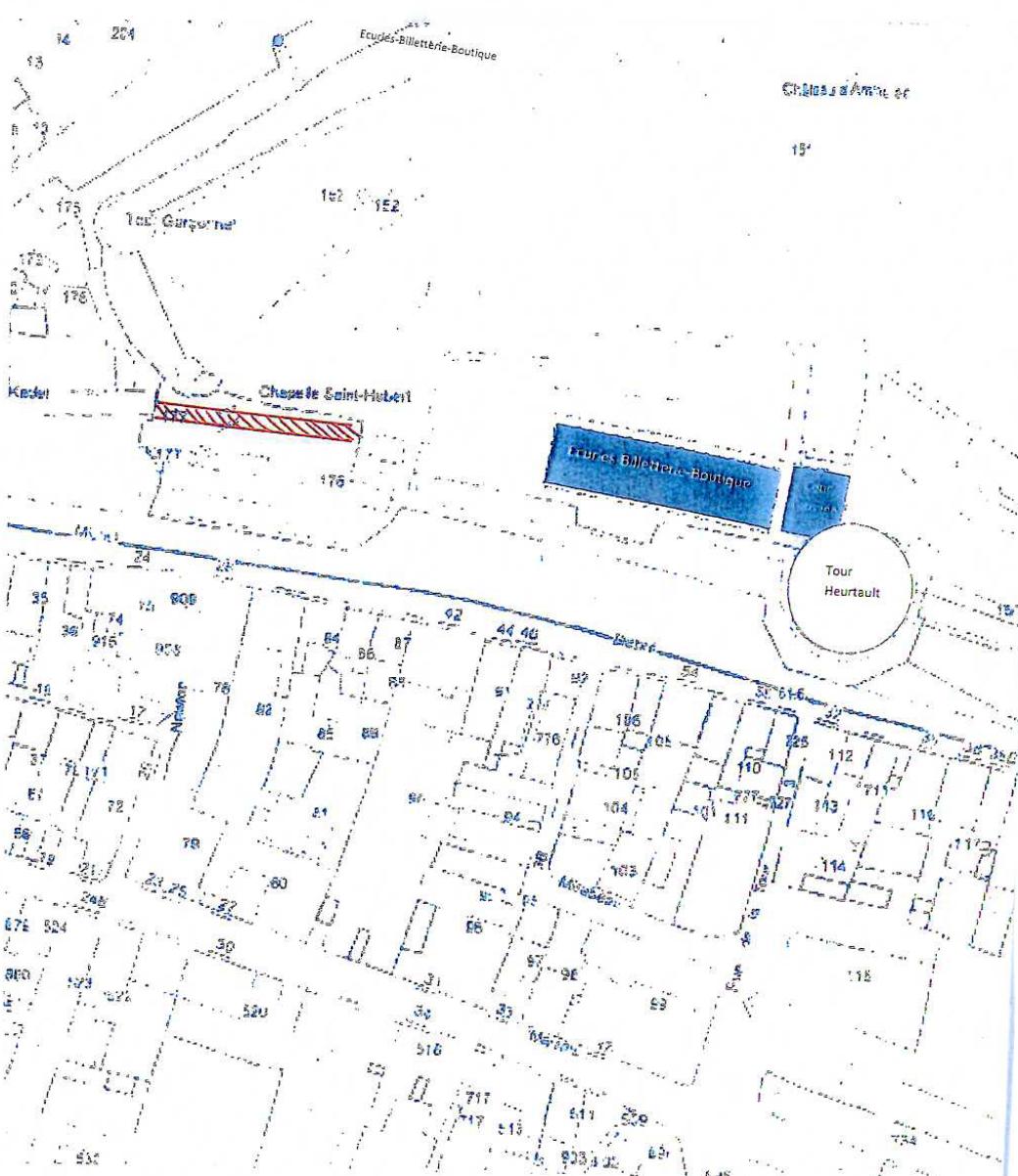
Service régional de l'archéologie

Amboise (Indre-et-Loire) montée Abd El-Kader

Projet d'aménagement de la rampe d'accès au château d'Amboise

Plan annexé à l'arrêté de prescription

de diagnostic archéologique n°15/0018





PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHNEIDER
 TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
 COURRIEL : AURELIE.SCHNEIDER@CULTURE.GOUV.FR
 RÉFÉRENCE : 15/AS/VC/26

Fondation Saint-Louis
 Château d'Amboise
 montée Emir Abd El-Kader – BP 371
 37403 Amboise Cedex

A l'attention de M. Jean-Louis Sureau

Orléans, le 29 JAN. 2015

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.**REF.** : AC 037 003 14 10001

Département : Indre-et-Loire

Commune : AMBOISE

Localisation : montée Emir Abd El-Kader

Projet : aménagement de la rampe d'accès du château d'Amboise

Arrêté : n° 15/0018 du 7 janvier 2015

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre
 et par subdélégation,
 l'adjointe au Conservateur régional de l'archéologie

Aurélie SCHNEIDER



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 15/0119
15/AS/ACB0302

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 15/0018 du 07 janvier 2015

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15/0018 en date du 07 janvier 2015

ARRETE

Article 1er

Monsieur Vincent HIRN, Conseil général d'Indre-et-Loire - SADIL - Place de la Préfecture 37927 à TOURS CEDEX 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,
concernant en région Centre
Département : Indre-et-Loire
Commune : AMBOISE
Localisation : Aménagement de la rampe d'accès du Château
Parcelles : BI 176p et 177

N° Site : 37.003.144.OP
Programme : 24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval
Organisme de rattachement : Conseil général d'Indre-et-Loire - SADIL

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.
En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le 03 Mars 2015

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
Le Conservateur régional
de l'archéologie,


Laurent BOURGEAU

COMMUNE DE AMBOISE (37)

« RAMPE ÉMIR ABD EL KADER »

PROJET DE DIAGNOSTIC

RELATIF À LA PRESCRIPTION N° 15/0018 DU 7 JANVIER 2015

Contexte de l'intervention

La fondation « Saint-Louis », propriétaire du château royal d'Amboise, a démarré des travaux de rénovation de la rampe d'accès Émir Abd El Kader. Ce projet prévoit une intervention au niveau du passage couvert depuis la porte d'entrée du château jusqu'à la billetterie, sous la chapelle Saint-Hubert. Le béton qui couvre cette section est remplacé par un pavage dans la continuité des restaurations déjà réalisées dans la partie à ciel ouvert de la rampe. Les terrassements profonds d'environ 40 cm permettront ainsi d'observer les éventuels vestiges présents en relation avec les maçonneries non restaurées de la rampe d'accès.

La rampe d'accès a été construite entre le 12^e et le 13^e siècle avec un dispositif défensif de ponts levis et de portes avec herse. Les murs, soutenant la voute de briques, en avant de ce dispositif, présentent des caractéristiques habituellement datées entre la fin du 13^e siècle et le 15^e siècle. Le passage vouté est clairement postérieur à la porte avec herse, nommée « tour du Baron ». Il est probablement aménagé au moment des grandes constructions de Louis XI : logis et chapelle du Saint-Sépulcre (entre 1463 et 1474) qui servit de sous-basement à la chapelle Saint Hubert que fit construire Charles VIII avec les Logis des Sept Vertus vers 1495.

Ce passage couvert présente donc deux états qu'il conviendrait de dater avec plus de précision. Ainsi la découverte de niveaux de sols permettrait de mieux comprendre la succession des aménagements de l'entrée du château

Objectifs scientifiques de l'intervention

Définir l'état de conservation et la complexité de la stratigraphie de construction et d'occupation de la rampe d'accès au château,

Dater les phases de construction de la rampe primitive en lien avec la tour du Baron,

Dater les réaménagements de la rampe et la construction du passage vouté

Modalités d'exécution

Le diagnostic se fera sous la forme de deux ou trois sondages mécaniques. Les travaux se feront de la partie basse vers la partie haute, l'accès de l'engin se faisant uniquement depuis le haut de la rampe (accès par la porte des Lions). Les déblais ne seront pas évacués mais entreposés en amont ou en aval des sondages avant d'être redéposés dans les sondages. La largeur des sondages sera limitée par la nécessité de laisser un passage d'1,40 m pour les visiteurs. Le couloir ainsi accessible mesurera 1,60 m de large. La surface que nous pourrons explorer mesurera environ 15 m² pour une profondeur de 0,40 m, soit environ 6 m³ de remblais déplacés.

Les vestiges mis au jour seront nettoyés et fouillés partiellement afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés. Seules les élévations proches des sondages seront relevées en lien avec la stratigraphie mise au jour. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaborée grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

La surveillance sera réalisée par deux archéologues, l'équipe sera renforcée en tant que de besoin pour la fouille et le relevé des structures archéologiques.

Les terrassements seront réalisés par l'entreprise chargée des travaux.

Les travaux débuteront le 16 mars 2015.

Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire

Le 10/10/2011

Documents joints :

Copie de l'arrêté de prescription

Copie du plan des travaux

II.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

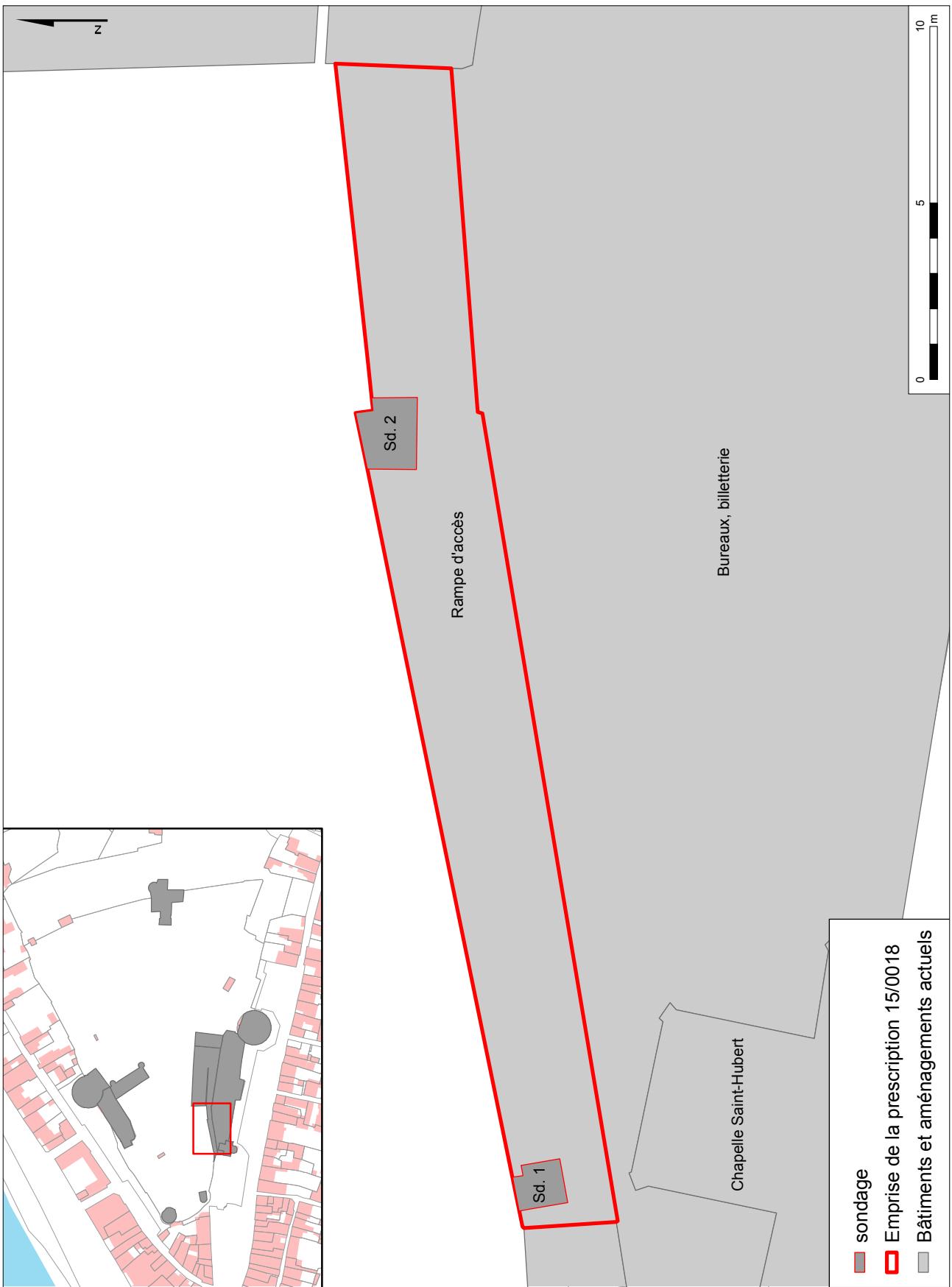


Figure 4 : localisation des sondages

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

La prescription de diagnostic archéologique N°15/0018 du 09 janvier 2015 a été occasionnée par le projet de réaménagement de la rampe d'accès du château d'Amboise, montée Emir Abd El-Kader. L'emprise du projet s'étend sur une longueur de 35 m environ pour une surface de 120 m² (**fig. 3**).

1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE

L'objectif scientifique de l'intervention était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement.

Deux sondages ont été effectués l'un en partie basse de la montée impactée par l'aménagement et le second en partie haute à la jonction entre la porte de la Herse présumée dater du 12^e siècle et le couloir voûté présumé dater de la fin du 15^e siècle. Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une micro-pelle de 1065 kg munie d'un godet lisse.

1.3. EMPRISE EXPLORÉE

La surface à diagnostiquer s'étendait sur environ 120 m². Les travaux consistaient en une reprise du sol afin de construire un pavage dans le prolongement de ceux déjà construits dans la partie extérieure de la rampe. Le sondage 1 présente une surface de 1,68 m² et le sondage 2, une surface de 3 m²

L'aménageur est la Fondation Saint-Louis. Le diagnostic archéologique a été pris en charge par le service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (Sadil). Le présent rapport présente les résultats des investigations archéologiques.

Les relevés des coupes et des logs ont été réalisés au 1/20^e ou 1/50^e. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire. Les relevés topographiques de localisation des sondages et des faits archéologiques ont été réalisés par triangulation et reportés sur le plan de localisation du château.

Les données spatiales ont été géoréférencées dans le S.I.G. du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

(**fig. 4**). L'ouverture des sondages s'est déroulée les 16 et 17 mars 2015. Le traitement des données s'est poursuivi dans la foulée, dans le courant du mois d'avril.

1.4. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le château d'Amboise se situe dans la partie ouest du promontoire des Châtelliers formé par la confluence de la rivière l'Amasse, au sud, et de la Loire au nord (fig. 5). À son extrémité, le promontoire est fortement escarpé sur une trentaine de mètres

de haut. Le château est situé à l'extrémité du plateau marqué par les formations du turonien inférieur (craie marneuse) et le turonien supérieur (tuffeau jaune de Touraine).

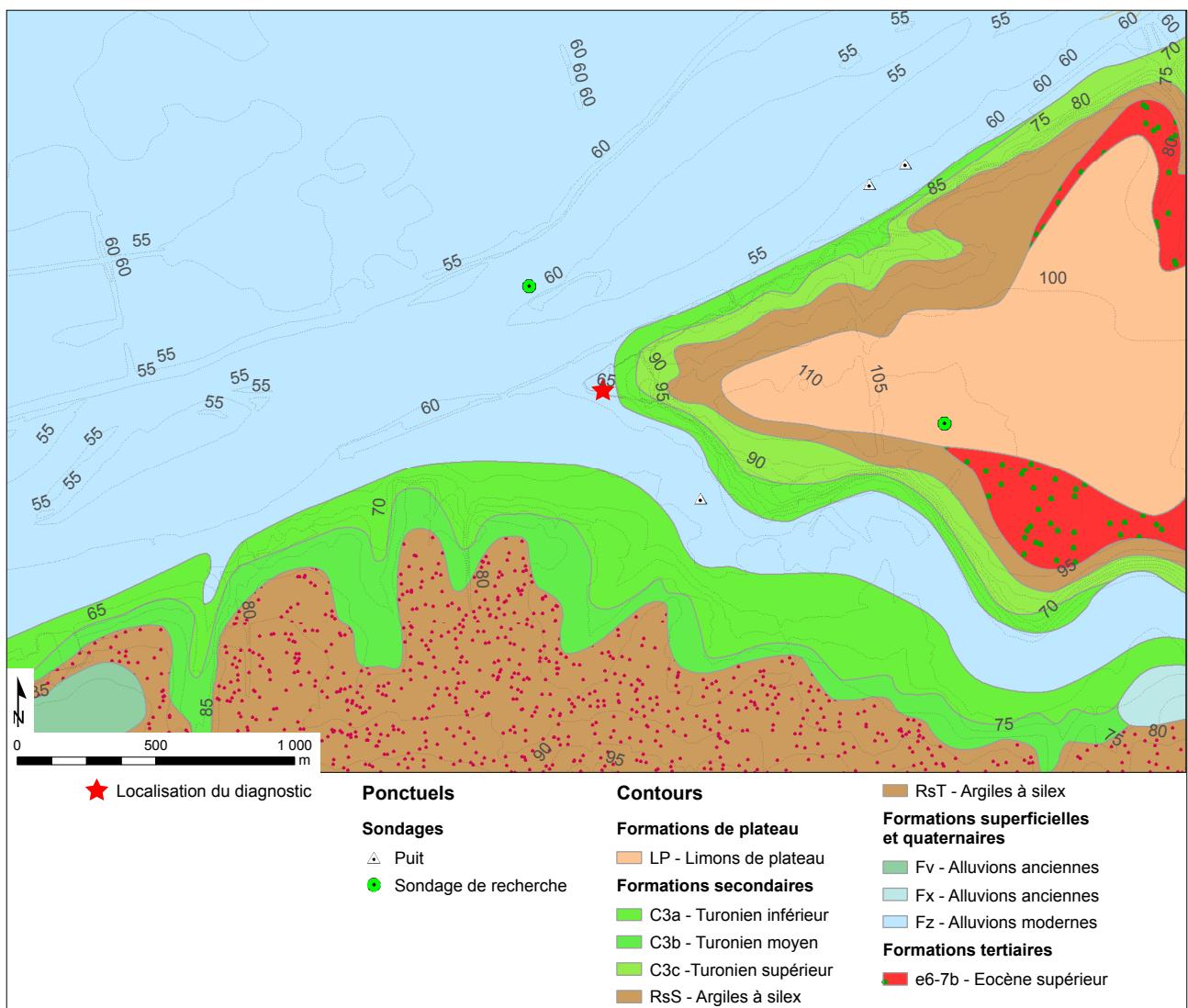


Figure 5 : Localisation de l'emprise sur la carte géologique (d'après Alcaydé, BRGM 1982).
Carte géologique France au 1/50 000. Vectorisation C.-C. Tan / SADIL / 2012

1.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Le contexte historique et archéologique de la ville d'Amboise est très dense. Amboise est surtout connue pour être le chef-lieu de cité des Turons puis le siège du château royal au 15^e siècle. L'éperon des Châtelliers a, par conséquent, attiré l'attention de nombreux chercheurs, érudits et historiens. Les recherches ont très tôt débuté, dès les 18^e et 19^e siècles, autour de l'*oppidum* gaulois et son développement durant l'antiquité et ce sont intensifiées au cours des cinq dernières décennies. Le secteur de la ville a également été au cœur des préoccupations des chercheurs pour ce qui concerne la naissance de la ville antique et son développement au Moyen Âge. Le développement de la ville basse est mis sur le compte de la création d'un lieu de culte chrétien par saint Martin.

L'implantation par les romains est probablement précoce sur le site du château, à l'extrémité du promontoire. L'autre pôle d'implantation de la ville se développa sur le coteau en face, autour de l'église actuelle de Saint-Denis, « avec forum, temples, basilique ». La mise en défense du château remonte approximativement au Bas-Empire où l'on évoque le saccage de la ville basse et du château à la fin du 3^e siècle (Ranjard 1994 : 129). Au cours du 9^e siècle, après le sac par les Normands en 843, la ville compte trois seigneuries : le comte d'Anjou, Ingelger, possédait le château du promontoire reçu en don de Louis le Bègue. Il s'agit de la plus grande des trois seigneuries. Sulpice de Buzançais possédait la seigneurie de la « Tour Fondue » avec une partie du bourg de Saint-Denis. En 1014, l'ancienne tour en bois fut remplacée par une tour de pierre, celle-ci était située entre les deux bras de l'Amasse et fut détruite au début du 12^e siècle (Carré de Busserolle 1880 : 20). À cette même date (1014), il fit bâtir l'*Ecclesia Sanctae Mariae de Ambaziae* qui devint Notre-Dame-Saint-Florentin¹, sur l'emplacement d'une église plus ancienne placée sous le vocable de Notre-Dame (Ranjard

1994 : 140). Enfin, la troisième seigneurie tenue par Fourcroy de Thorigny, la « Motte Anicien » qui devint seigneurie de la « Motte Fourcroy ». Suite à maints conflits, les trois seigneuries furent réunies par Hugues 1^{er} d'Amboise en 1080. En 1115, il fit rebâtir le château et construire un pont sur la Loire (Ranjard 1994 : 130). De ce château et de toutes les constructions des Seigneurs d'Amboise aucune ne nous est parvenue (Gaugain 2011 : 77).

La ville d'Amboise connut dès lors un développement important. Charles VII récupéra, en 1431, les biens de Louis d'Amboise après une alliance malheureuse de ce dernier. Le château devint dès lors une place royale jusqu'en 1761 (Carré de Busserolle 1880 : 23). Le roi fit faire quelques travaux dans le château, mais c'est Louis XI qui entreprit le premier des travaux d'importance. L'un de ses premiers chantiers se situe à l'extérieur de la ville et fut entrepris pour l'usage royal exclusif du château. En effet, la collégiale Notre-Dame-Saint-Florentin érigée en 1030 devint une église paroissiale en 1044, mais le roi, ne souhaitant plus voir les habitants de la ville pénétrer dans l'enceinte du château, fit construire l'église Notre-Dame-en-Grève terminée en 1484, date à laquelle Notre-Dame-Saint-Florentin perdit son statut d'église paroissiale (Couderc 1987 : 111).

Les constructions dues à Louis XI dans le château ne sont aujourd'hui plus conservées. Il fit ériger un vaste logis d'environ 55m de longueur vers 1474² (fig. 6). Ce bâtiment présente la particularité d'enjamber la rampe d'accès au château (Gaugain 2011 : 84). C'est sous le règne de Charles VIII que les travaux les plus importants ont été réalisés (1483-1498, achevés sous Louis XII et François I^{er}). Tout le promontoire a, à cette occasion, été complètement réaménagé. Enfin Henri II et Catherine de Médicis entreprirent à leur tour des travaux dont il ne reste plus rien (Gaugain 2011 : 88).

¹ Le bâtiment prit le vocable de Saint-Florentin, quand après sa reconstruction en 1030 par Foulque Nerra, elle reçut les reliques de ce saint (Ranjard 1994 : 141).

² La localisation des bâtiments est indicative puisque positionnée d'après les plans de 1579 de Jacques Androuet du Cerceau et de 1708 (AN, O1 1903). Ce travail a également été réalisé à partir des plans réalisés par Lucie Gaugain (Gaugain 2011 : 1149-1152)

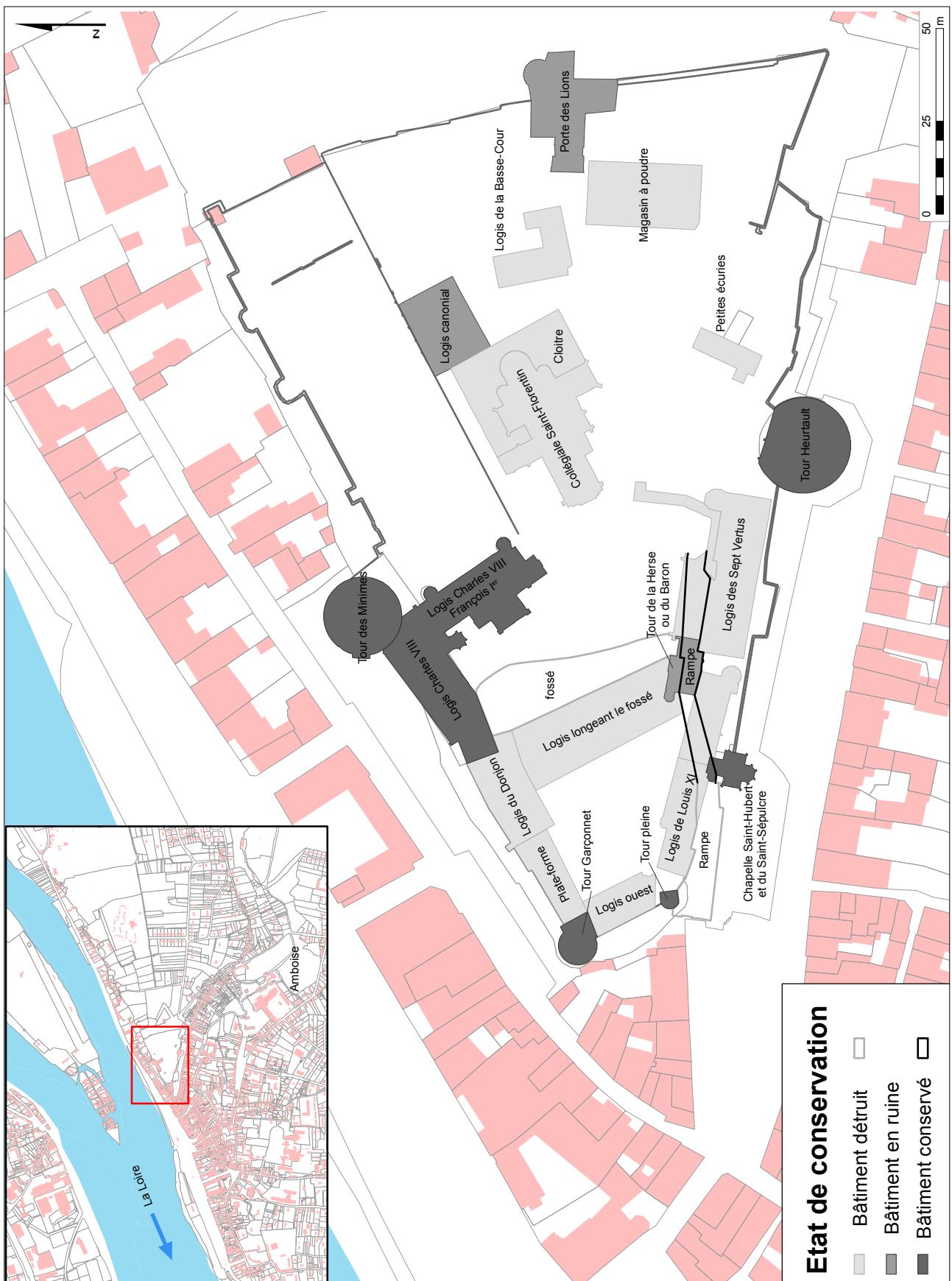


Figure 6 : Plan du château et état de conservation des bâtiments

Le savoir archéologique est très limité à l'emplacement du château royal d'Amboise. L'investissement de ce site par les populations anciennes est en lien direct avec l'occupation des Châtelliers. Néanmoins aucune trace, aucune observation ne permet de définir avec précision les différents épisodes d'occupation du promontoire non plus d'en définir les formes et les fonctions successives. Les trois sondages effectués dans les jardins en 1993, constituent la seule incursion de l'archéologie dans l'enceinte du château. Tout au plus, pouvons-nous attester la présence humaine à diverses périodes : préhistoire, protohistoire et antique, sans plus de précision. En effet, la plupart des objets ont été prélevés en position secondaire, c'est le cas notamment des vestiges lithiques datés de la préhistoire sans plus de précision ; d'autres éléments en position secondaire attestent de la présence une occupation durant l'âge du Bronze. Il en va de même pour les périodes de l'âge du Fer, de l'époque gallo-romaine et médiévale (Belbenoît, Lorans 1993 : 13).

Nous pouvons également évoquer un rendez-vous manqué entre l'archéologie et le château d'Amboise. Les importants travaux de restauration de la rampe d'accès en 1994 ont mis au jour les vestiges de la rampe de la fin du Moyen Age. Malheureusement aucune fouille ne fut prescrite alors et seules des observations d'urgence ont pu être relevées pendant la destruction des vestiges

(fig. 7). Une arche a pu être observée qui peut être interprétée de trois manières différentes : l'arche constitue un pont dormant devant la porte, l'arche supporte la rampe et son pavage pour passer au-dessus d'un fossé préexistant ou bien pour renforcer un passage ou le sol était instable (Compte-rendu de visite du 05/10/94 sur le chantier d'aménagement de la rampe d'accès au château d'Amboise par S. Lauzane et S. Jesset³). Un second aménagement a été observé, il s'agit d'une fosse défensive sur laquelle devait basculer un pont-levis. Il est probable que ces aménagements défensifs constituaient le dispositif d'entrée du château à la fin du 15^e siècle (Compte-rendu de visite du 25/11/94 sur le chantier d'aménagement de la rampe d'accès au château d'Amboise par S. Lauzane et S. Jesset⁴).



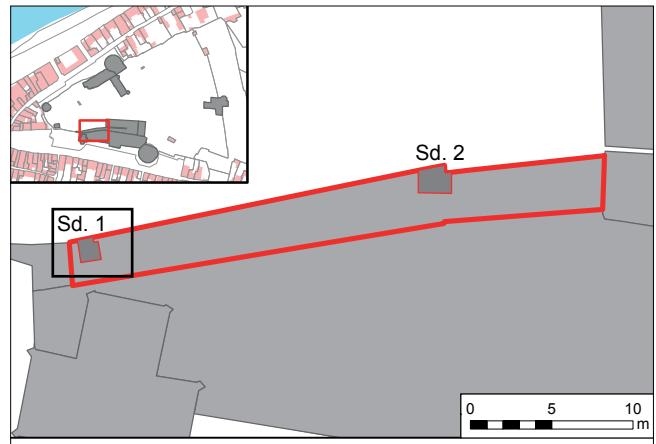
Figure 7 : vues des travaux sur la rampe d'accès au château en 1994 (Photographies S. Lauzane, S. Jesset)

³ Ce compte-rendu est conservé au SRA d'Orléans.

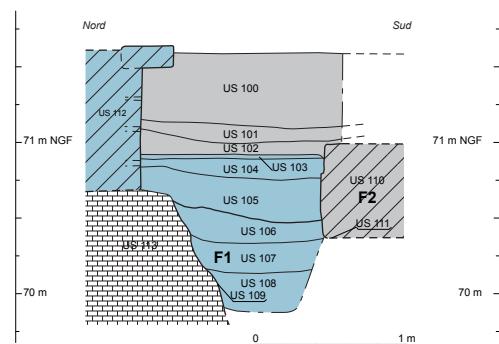
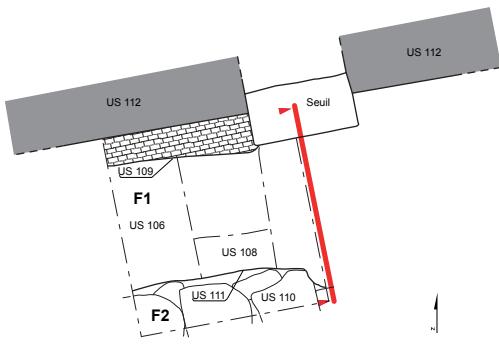
⁴ Ce compte-rendu est conservé au SRA d'Orléans.



Figure 8 : vue de l'arc d'entrée du couloir voûté de la rampe



■ sondage
■ Emprise de la prescription 15/0018
■ Bâtiments actuels



Phasage

- 19-20^e s.
- Fin du 15^e s.

Figure 9 : plan et coupe du sondage 1

2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

2.1. PROBLÉMATIQUES DE L'ACCÈS AU CHÂTEAU

L'opération de diagnostic menée au niveau de la rampe d'accès, dans sa partie couverte, a révélé très peu de vestiges archéologiques. Les problématiques de cette opération étaient de définir les phases de construction de la rampe d'accès au château. Nous pouvons identifier deux grands ensembles toujours existant : la tour de la Herse, ou tour du Baron, et le couloir voûté. L'aspect actuel de cette rampe est très éloigné de son aspect initial. Les importantes restaurations de 1994 ont détruit les vestiges de la rampe médiévale à l'extérieur qui avait déjà été fortement remaniées sous le règne de Louis Philippe qui avait souhaité un passage facilité sur la totalité de la rampe. Les fossés et pont-levis ont alors été probablement comblés et le couloir piéton qui longeait l'accès charretier, condamné (Gaugain 2011 : 671). Les élévations restantes sont mal datées. La tour de la Herse présente des ouvertures de tir analogue à ce que l'on rencontre pour les archères des 12^e ou 13^e siècles (Gaugain 2011 : 675).

De manière générale, plusieurs éléments permettent de dater la construction d'un tel accès. Tout d'abord un accès par l'intermédiaire d'un couloir faisant office d'espace tampon et de sas est un système de protection des portes antérieur à l'emploi systématique du pont-levis à flèches et se trouvent très répandus au 13^e siècle. Les chemins

d'accès en galerie sont rares et se rencontrent plutôt dans les zones escarpées et montagneuses comme au Krak des Chevaliers en Syrie – 12^e siècle et Hérisson dans l'Allier (Gaugain 2011 : 82-83).

Le deuxième élément architectural de cet accès est le couloir en avant de la porte. La voute du couloir est un berceau brisé construit en briques appuyée sur des murs de tuffeau. Les parements de ces murs présentent des caractéristiques que l'on peut dater entre le 13^e et le 15^e siècle. Enfin, l'arc situé à l'entrée du couloir présente des caractéristiques stylistiques qui ne peuvent pas être antérieures à Charles VIII ou Louis XII⁵ (fig. 8).

Pour conclure, les observations stylistiques et fonctionnelles permettent d'établir une chronologie simple. La tour de la Herse pourrait avoir été construite autour des 12^e et 13^e siècles et le couloir voûté pourrait dater de la fin du 15^e siècle dans un état postérieur à la construction du logis de Louis XI qui l'enjambe. Plusieurs problèmes se posent : quelle forme prenait l'accès au château entre le 12^e et le 15^e siècle en avant de la tour de la Herse ; quelle forme avait le couloir voûté au moment de la construction des logis de Louis XI vers 1474 et avant sa reprise à la fin du 15^e siècle ?

⁵ Information orale Lucie Gaugain

2.2. SONDAGE 1

Le sondage 1 se situe dans la partie basse du couloir voûté. La coupe présente une stratigraphie simple où le mur repose sur le rocher 90 cm sous la surface du sol actuel (fig. 9). Nous avons pu observer, outre des niveaux datés du 19^e siècle en

lien avec la construction d'une vaste canalisation, les niveaux de construction du mur (fig. 10). Aucun mobilier ne vient attester la datation du mur. Nous n'avons pas observé de niveaux de circulation.

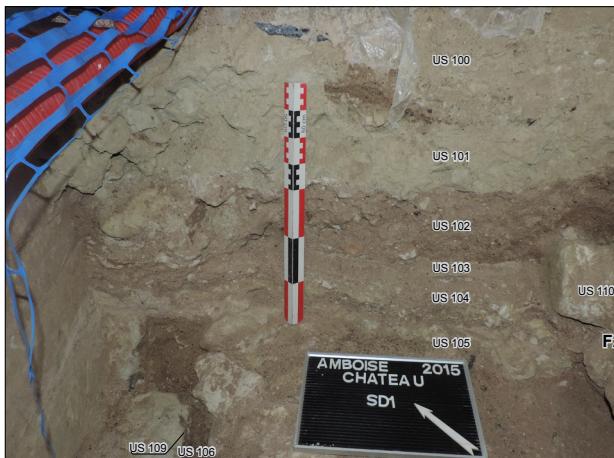


Figure 10 : vue de la stratigraphie du sondage 1



Figure 11 : vue du fait F1 dans le sondage 1



Figure 12 : vue du mur nord du couloir voûté reposant contre le rocher



Figure 13 : vue des deux phases du mur nord du couloir voûté

Par ailleurs, un vaste creusement a été découvert dans le fond du sondage (fig. 11). Le bord nord de ce fait est apparu dans le fond du sondage sur toute sa largeur. Le creusement se prolonge de part et d'autre des bords du sondage. Pour des raisons de sécurité, nous avons pu l'observer sur une longueur de 50 cm seulement, jusqu'à 1,70m sous la surface du sol actuel et le fond n'était pas encore atteint. En l'état de nos observations, nous ne pouvons être certain de la fonction de ce creusement (fosse ou tranchée) ni même de sa datation. Nous pouvons seulement affirmer que son comblement est antérieur aux niveaux de mortier et de tuffeau de construction du mur. Ce comblement a pu s'effectuer juste avant la construction du mur, mais le creusement a pu intervenir bien avant sa construction. Il pourrait s'agir ici, éventuellement de la trace d'une fosse défensive barrant le passage vers la porte du château.

Le mur du couloir voûté est donc posé directement sur le rocher et ne repose pas sur un état antérieur. De plus, par une porte située à proximité et donnant accès à une cave, nous avons pu observer qu'il s'adossait directement sur le flanc du rocher et qu'en aucun cas un couloir antérieur

situé plus au nord n'a pu exister (fig. 12). Les hypothèses quant à la forme d'un accès antérieur à celui-ci daté de la fin du 15^e siècle par le style de l'arc, sont peu nombreuses : soit le couloir en élévation a complètement détruit d'éventuels vestiges antérieurs de couloir sous le logis de Louis XI et les accès du Moyen Age, soit les aménagements entre le 12^e et le 15^e siècle se situent plus au sud.

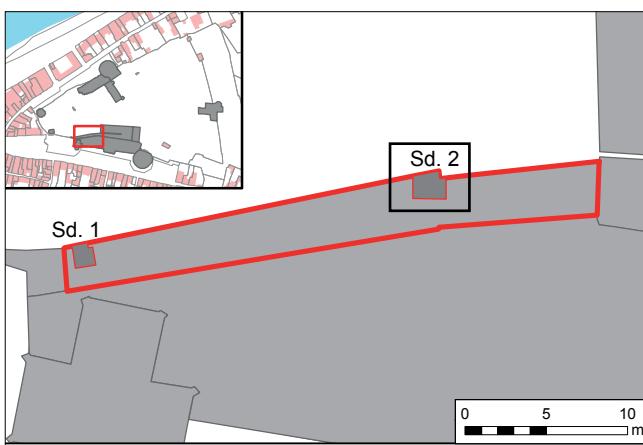
En observant les murs du couloir nous avons pu remarquer au moins deux phases de construction. Les parements du couloir sont constitués de blocs de tuffeau rectangulaires assez allongés, mesurant entre 20 et 24 cm de hauteur et 28 à 46 cm de longueur. Les joints mesurent entre 1 et 2 cm avec un mortier rosâtre contenant des petites inclusions de gravillon. Certaines parties du parement diffèrent. Les hauteurs d'assises sont sensiblement les mêmes, mais les longueurs peuvent être bien plus importantes, jusqu'à 76 cm. Les joints sont extrêmement fins, parfois sans mortier apparent (fig. 13). Il est possible qu'il s'agisse d'une restauration ultérieure. Cette restauration est aussi visible à l'état de conservation bien meilleur des faces des pierres de cette seconde phase.

2.2. SONDAGE 2

Le sondage 2 a été creusé à la jonction entre la tour de la Herse et le couloir voûté. La présence d'une canalisation électrique creusée au pied des murs a oblitéré toutes les relations entre la stratigraphie et les maçonneries (fig. 14). Les deux murs reposent sur le rocher à la même profondeur, soit 40 cm sous la surface du sol actuel. Les quelques niveaux de mortier très compact observés au milieu du sondage sont antérieurs au creusement de la canalisation du 19^e siècle et peuvent être contemporains de la construction du mur du couloir daté de la fin du 15^e siècle. Aucun mobilier ne vient confirmer ou infirmer cette datation.

Aucun niveau de sol contemporain de la tour de la Herse ou du couloir voûté n'a été observé. Néanmoins, l'état de conservation des deux premières assises des deux murs (UA 208 et 210) indique qu'elles ont toujours été sous la surface du sol et qu'elles n'ont subi aucune érosion qui est pourtant forte ici sous l'effet d'un important courant d'air. Les sols de la fin du 15^e siècle étaient donc situés au même niveau que les sols actuels (fig. 15).

De la même manière que dans le sondage 1, aucun vestige antérieur aux maçonneries existantes n'a pu être observé. La question des aménagements en lien avec la porte des 12^e-13^e siècles reste posée.



█ sondage
█ Emprise de la prescription 15/0018
█ Bâtiments actuels

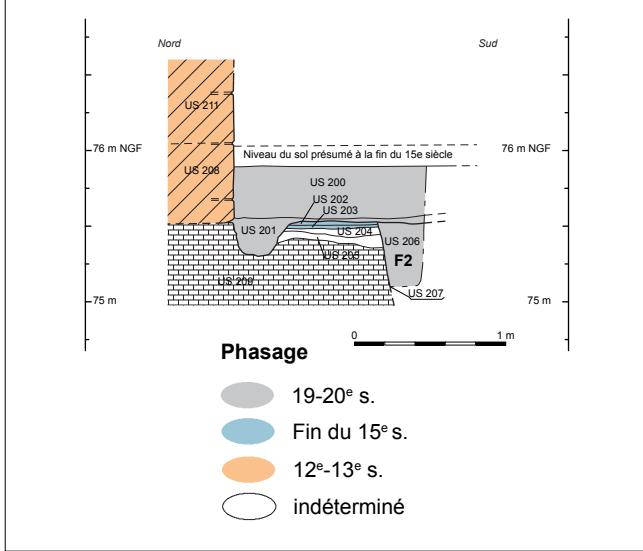
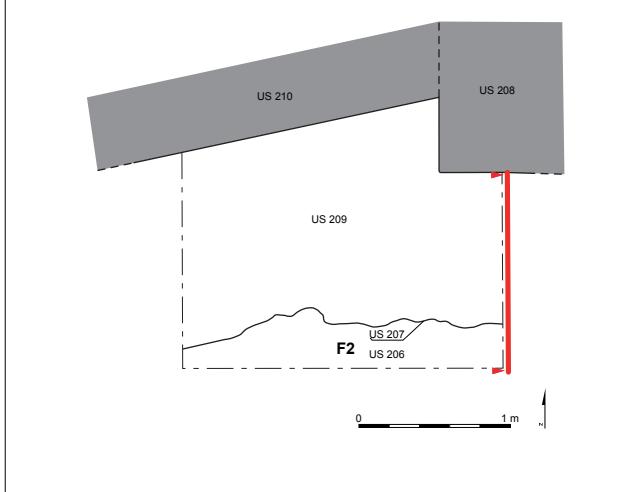


Figure 14 : plan et coupe du sondage 2



Figure 15 : vue de la limite de l'érosion des parements marquant l'emplacement d'un sol ancien

3. SYNTHÈSE

La prescription de diagnostic archéologique n°15/0018 du 7 janvier 2015 a été occasionnée par la reprise des sols dans la partie couverte de la rampe d'accès du château d'Amboise. L'emprise du projet s'étendait sur environ 120 m². L'opération de diagnostic menée dans le dispositif d'accès au château a été l'occasion de faire des observations concernant la construction des différentes maçonneries toujours en élévation.

L'objectif de cette opération était de vérifier les datations de la construction de la tour de la Herse attribuée par l'analyse stylistique des ouvertures de tir aux 12^e-13^e siècles et du couloir voûté que

l'analyse stylistique des différents éléments (arc à l'entrée du couloir, parement des murs) attribue à la fin du 15^e siècle. En plus de ces questions relatives aux datations de constructions des maçonneries observées, ces explorations étaient l'occasion de découvrir d'éventuels aménagements antérieurs, soit le couloir existant sous le logis de Louis XI (vers 1474), soit l'accès primitif en lien avec la tour de la Herse.

Les deux sondages effectués présentent très peu de vestiges et aucune trace d'éléments antérieurs aux maçonneries existantes n'a pu être observée.

BIBLIOGRAPHIE

Carré de Busserolle 1880 : CARRÉ DE BUSSEROLLE J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*. Nouv. éd. Mayenne : Joseph Floch, 1880. VIII-389 p.

Couderc 1987 : COUDERC J.-M. - *Dictionnaire des communes de Touraine*. Chambray-lès-Tours : CLD, 1987. 967 p.

Gaugain 2011 : GAUGAIN L. - *Le château et la ville d'Amboise à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance (1421-1525) : architecture et société*. Tours, 2011. 1760 p.

Ranjard 1994 : RANJARD R. - *La Touraine archéologique. Guide du touriste en Indre-et-Loire*. 10^e ed. Mayenne : Editions régionales de l'Ouest, 1994. 735 p.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	10
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	11
Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral	12
Figure 4 : localisation des sondages	22
Figure 5 : Localisation de l'emprise sur la carte géologique (d'après Alcaydé, BRGM 1982). Carte géologique France au 1/50 000. Vectorisation C.-C. Tan / SADIL / 2012	24
Figure 6 : Plan du château et état de conservation des bâtiments	26
Figure 7 : vues des travaux sur la rampe d'accès au château en 1994 (Photographies S. Lauzane, S. Jesset)	27
Figure 8 : vue de l'arc d'entrée du couloir voûté de la rampe	28
Figure 9 : plan et coupe du sondage 1	28
Figure 10 : vue de la stratigraphie du sondage 1	30
Figure 11 : vue du fait F1 dans le sondage 1	30
Figure 12 : vue du mur nord du couloir voûté reposant contre le rocher	30
Figure 13 : vue des deux phases du mur nord du couloir voûté	30
Figure 14 : plan et coupe du sondage 2	32
Figure 15 : vue de la limite de l'érosion des parements marquant l'emplacement d'un sol ancien	32

III.

INVENTAIRES

US : 100	Faits/Murs :	Action :
Type d'US : Décapage		
US : 101	Faits/Murs :	Action : Occupation
Type d'US : Remblai		
Description : Calcaire concassé meuble.		
Interprétation : Niveau de remblaiement postérieur au creusement de la canalisation au 19e siècle. Nivellement pour l'installation du sol du couloir d'accès.		
US : 102	Faits/Murs :	Action : Construction
Type d'US : Remblai		
Description : Limon brun compact, contient de la céramique type "cul noir", du charbon de bois et de l'ardoise.		
Interprétation : Remblai scelle la canalisation 19e siècle.		
US : 103	Faits/Murs :	Action : Construction
Type d'US : Sol		
Description : Sol de mortier.		
Interprétation : Niveau de sol en relation avec la construction du mur nord du couloir voûté.		
US : 104	Faits/Murs :	Action : Construction
Type d'US : Sol		
Description : Niveaux de sols successifs faits de mortier mélangés de terre.		
Interprétation : Niveaux de construction du mur nord du couloir voûté.		
US : 105	Faits/Murs :	Action : Construction
Type d'US : Remblai		
Description : Blocs de tuffeau avec mortier : déchets de construction.		
Interprétation : Niveaux de constructions du mur du couloir voûté		
US : 106	Faits/Murs : 1	
Type d'US : Remblai		Action : Abandon
Description : Matrice sableuse marron, cailloux de tuffeau, fragments de tuiles.		
Interprétation : Comblement terminal du fait 1.		
US : 107	Faits/Murs : 1	
Type d'US : Remblai		Action : Abandon
Description : Sable meuble homogène avec quelques graviers		
Interprétation : Comblement de F1		
US : 108	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai		Action : Abandon
Description : Sable fin compact et stérile.		
Interprétation : Comblement de F1.		
US : 109	Faits/Murs :	Action : Construction
Type d'US : Creusement		
Description : Le bord nord a été observé sur environ 1 m de longueur et présente une forme rectiligne sur cette portion. Le fait se prolonge à l'est et à l'ouest au delà des limites du sondage. Le creusement, observé sur environ 80 cm de profondeur, présente un profil en palier avec un bord globalement oblique. Le fait est creusé directement dans le rocher à 20 cm au sud du mur nord du couloir voûté.		
Interprétation : Outre que rien ne permet de définir une fonction avec certitude, il pourrait s'agir ici, éventuellement de la trace d'une fosse défensive barrant le passage vers la porte du château.		
US : 110	Faits/Murs : 2	
Type d'US : Maçonnerie		Action : Construction
Description : Maçonnerie		
Interprétation : Canalisation du 19e siècle		
US : 111	Faits/Murs :	
Type d'US : Creusement		Action : Construction
Description : Creusement		
Interprétation : Creusement de la canalisation		
US : 112	Faits/Murs :	
Type d'US : Maçonnerie		Action : Construction
Description : Les parements sont constitués de blocs de tuffeau rectangulaires assez allongés, mesurant entre 20 et 24 cm de hauteur et 28 à 46 cm de longueur. Les joints mesurent entre 1 et 2 cm avec un mortier rosâtre contenant des petites inclusions de gravillon. Certaines parties du parement diffèrent. Les hauteurs d'assises sont sensiblement les mêmes, mais les longueurs peuvent être bien plus importantes, jusqu'à 76 cm. Les joints sont extrêmement fins, parfois sans mortier apparent.		
Interprétation : Mur nord du couloir voûté		
US : 200	Faits/Murs :	
Type d'US : Décapage		Action :
US : 201	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai		Action : Construction
Interprétation : Remblai postérieur au réseau électrique		
US : 202	Faits/Murs :	
Type d'US : Sol		Action : Construction
Description : Sol de mortier		
Interprétation : Niveau de sol en relation avec la construction du mur nord du couloir voûté.		
US : 203	Faits/Murs :	
Type d'US : Sol		Action : Construction
Description : Niveau de mortier très compact, contient des cailloux calcaires.		
Interprétation : Niveau de sol en relation avec la construction du mur nord du couloir voûté.		

US : 204	Faits/Murs :
Type d'US : Sol	Action : Occupation
Description : Sol de mortier ocre très compact.	
US : 205	Faits/Murs :
Type d'US : Sol	Action : Occupation
Description : Limon gris noir très compact avec cailloux calcaire et fragments d'ardoise.	
US : 206	Faits/Murs : 2
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Description : Maçonnerie	
Interprétation : Canalisation du 19e siècle	
US : 207	Faits/Murs : 2
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Description : Creusement	
Interprétation : Creusement de la canalisation	
US : 208	Faits/Murs :
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Description : Les deux premières assises posées sur le rocher ne présente aucune trace d'érosion. Ces deux assises sont restées protégées par le sol depuis leur construction. La transition du parement intact au parement érodé marque le niveau de sol depuis au moins la fin du 15e siècle.	
Interprétation : Mur nord de la porte de la tour de la Herse	
US : 209	Faits/Murs :
Type d'US : Terrain naturel	Action :
Description : Rocher calcaire	
US : 113	Faits/Murs :
Type d'US : Terrain naturel	Action :
Description : Rocher calcaire	
US : 210	Faits/Murs :
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Description : Les parements sont constitués de blocs de tuffeau rectangulaires assez allongés, mesurant entre 20 et 24 cm de hauteur et 28 à 46 cm de longueur. Les joints mesurent entre 1 et 2 cm avec un mortier rosâtre contenant des petites inclusions de gravillon. Certaines parties du parement diffèrent. Les hauteurs d'assises sont sensiblement les mêmes, mais les longueurs peuvent être bien plus importantes, jusqu'à 76 cm. Les joints sont extrêmement fins, parfois sans mortier apparent.	
Interprétation : Mur nord du couloir voûté	
US : 211	Faits/Murs :
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Description : Les assises, à partir de 15 cm environ, au-dessus du sol actuel sont très érodées par le courant d'air. Ces assises ont depuis leur construction été soumises à l'érosion, ce qui n'est pas le cas des assises en-dessous.	
Interprétation : Mur nord de la porte de la tour de la Herse.	

N° fait : 1

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Cette structure a été observée sur un petit espace et ses dimensions ne sont pas connues. Il semble qu'elle soit de grande taille et de profondeur importante, plus de 80 cm de profondeur. Il est possible de définir s'il s'agit d'une fosse ou d'une tranchée.

Liste des US :
106 / 107

N° fait : 2

Catégorie : Canalisation

dimensions

prof. : 62

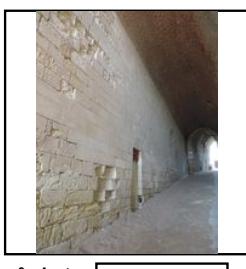
Description :

Il s'agit d'une canalisation maçonnée et couverte de dalles de pierre. Les dimensions n'ont pas pu être relevées. Elle apparaît dans les deux sondages et descend toute la rampe dans sa partie couverte et peut-être depuis l'Orangeraie.

Liste des US :
110 / 206 / 207

Annexe 3 - Inventaire des photographies

Lot n° 1 *Photo générale*



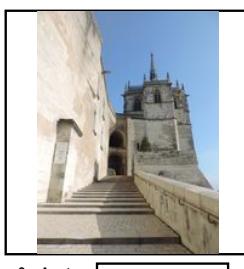
n° photo 001



n° photo 002



n° photo 003



n° photo 004



n° photo 005

Vue du mur nord du couloir voûté depuis l'est.



n° photo 006

Vue du couloir voûté depuis l'ouest.



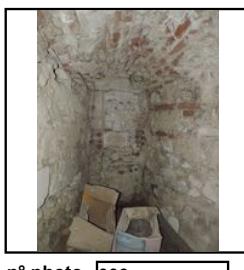
n° photo 007

Vue de la porte de la tour de la Herse



n° photo 008

Vue de la rampe d'accès au château.



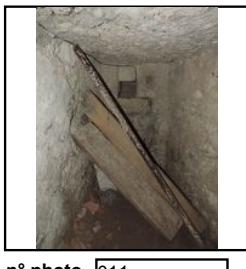
n° photo 009

Vue de la rampe et de la chapelle St-Hubert.



n° photo 010

Vue du sondage 1



n° photo 011

Escalier à vis de la tour de la Herse



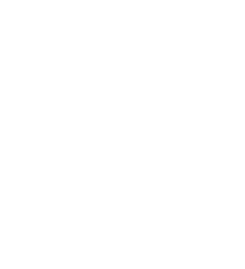
Fenêtre de tir 12°-13° de la tour de la Herse



Fenêtre de tir 12°-13° de la tour de la Herse



Fenêtre de tir 12°-13° de la tour de la Herse



Fenêtre de tir 12°-13° de la tour de la Herse

Lot n° 2 *Sondage 1*



n° photo 012



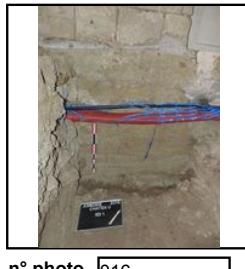
n° photo 013



n° photo 014



n° photo 015



n° photo 016

Vue générale du sondage 1

Vue générale du sondage 1

Vue du sondage 1

Vue du sondage 1

Vue du sondage 1



n° photo 017



n° photo 018



n° photo 019

Vue du sondage 1

Vue du sondage 1

Vue du sondage 1

Lot n° 3**Sondage 2**

n° photo 020



n° photo 021



n° photo 022



n° photo 023



n° photo 024

Vue du sondage 2



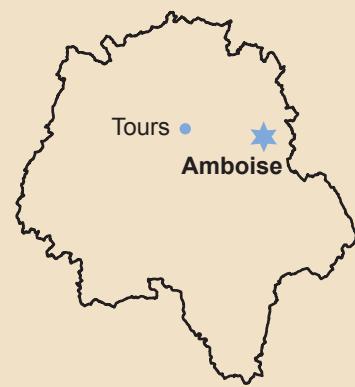
n° photo 025



n° photo 026

Vue du sondage 2

Vue du sondage 2



La prescription de diagnostic archéologique n°15/0018 du 7 janvier 2015 a été occasionnée par la reprise des sols dans la partie couverte de la rampe d'accès du château d'Amboise. L'emprise du projet s'étendait sur environ 120 m². L'opération de diagnostic menée dans le dispositif d'accès au château a été l'occasion de faire des observations concernant la construction des différentes maçonneries toujours en élévation.

L'objectif de cette opération était de vérifier les datations de la construction de la tour de la Herse attribuée par l'analyse stylistique des ouvertures de tir aux 12^e-13^e siècles et du couloir vouté que l'analyse stylistique des différents éléments (arc à l'entrée du couloir, parement des murs) attribue à la fin du 15^e siècle. En plus de ces questions relatives aux datations de constructions des maçonneries observées, ces explorations étaient l'occasion de découvrir d'éventuels aménagements antérieurs, soit le couloir existant sous le logis de Louis XI (vers 1474), soit l'accès primitif en lien avec la tour de la Herse.

Les deux sondages effectués présentent très peu de vestiges et aucune trace d'éléments antérieurs aux maçonneries existantes n'a pu être observée.